Dans le cadre de son projet d'**introduction en bourse** sur le marché réglementé de **NYSE Euronext**
à Paris,
DBV
Technologies
annonce l'
enregistrement de son document de base
par l'
Autorité des marchés financiers

Bagneux, France, le **31 janvier 2012** - **DBV Technologies**, créateur de **Viaskin®**, nouvelle référence dans le
traitement de l'allergie
, annonce l'
enregistrement de son document de base par l'Autorité des marchés financiers
(

AMF
) en date du
30
janvier 2012 sous le numéro
I. 12-004.

DBV Technologies ouvre une voie décisive dans le traitement de l'allergie, problème de santé publique majeur et en progression constante. Les allergies alimentaires, en particulier, représentent un véritable handicap quotidien pour des millions de personnes et un besoin médical hautement insatisfait. La Société, fondée en 2002, a développé une technologie propriétaire unique, brevetée mondialement 1] , permettant d'administrer un allergène par la peau saine sans passage massif dans la circulation sanguine. Ce procédé, appelé
Viaskin
®, permet ainsi de considérablement minimiser les risques de réaction allergique généralisée. Cette méthode unique et très innovante fait l'objet d'un important développement
industriel Elle
a fait la preuve de sa sécurité d'emploi (innocuité) chez l'Homme.

La Société concentre ses efforts sur le développement de trois produits :

1. Viaskin® Peanut pour le traitement de l'allergie à l'arachide chez l'adulte et l'enfant dont une étude de phase II a démarré en France en 2010 ;

2. Viaskin® Milk pour l'allergie au lait de vache de l'enfant, dont le lancement de l'étude clinique de phase II est programmé en 2013 ;

3. Viaskin® HDM pour l'allergie aux acariens chez l'enfant, peu accessible aux moyens actuels de désensibilisation, sera lancé en étude clinique phase I en 2013, pour bénéficier des premiers travaux réalisés sur les autres produits.

Au total, les trois allergies sur lesquelles DBV Technologies se focalise représentent un potentiel commercial que la Société estime à plus de 5 milliards de dollars. La Société disposera en outre, de nombreux relais de croissance étant donné les autres applications possibles dans le domaine de l'allergie (œuf, fruits de mer...) et les nombreuses applications de la technologie Viaskin ® dans d'autres domaines thérapeutiques (vaccins, maladies immunitaires...).

L'enregistrement du document de base constitue la première étape du projet d'introduction en bourse de DBV Technologies sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris, qui devrait intervenir courant 2012, en fonction des conditions de marché et après délivrance par l'Autorité des marchés financiers d'un visa sur le prospectus relatif à l'opération.

Le document de base de DBV Technologies est disponible sans frais et sur simple demande auprès de DBV Technologies, Green Square, 80/84 rue des Meuniers - 92220 Bagneux - FRANCE, ainsi que sur les sites Internet de DBV Technologies (www.dbv-technologies.com) et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org). DBV Technologies attire l'attention des investisseurs sur la section 4 « Facteurs de risques » du document de base.

A propos de DBV Technologies :

DBV Technologies ouvre une voie décisive dans le traitement de l'allergie, problème de santé publique majeur en constante progression. Les allergies alimentaires représentent un véritable handicap quotidien pour des millions de personnes et un besoin médical hautement insatisfait. La Société, fondée en 2002, a développé une technologie propriétaire unique, brevetée mondialement, permettant d'administrer un allergène par la peau saine sans passage massif dans la circulation sanguine. Cette technologie, appelée Viaskin®, permet ainsi d'associer efficacité et sécurité au cours du traitement qui vise à améliorer la tolérance des patients à l'arachide et à minimiser considérablement les risques de réaction allergique généralisée en cas d'exposition accidentelle à l'allergène. Cette méthode unique et très innovante a fait l'objet d'un important développement ayant conduit à un produit aujourd'hui industrialisable. Sa sécurité d'utilisation, cliniquement prouvée, permet enfin d'envisager l'application des techniques de désensibilisation à l'efficacité mondialement reconnue aux formes les plus sévères de l'allergie.

DBV Technologies se focalise sur les allergies alimentaires (lait, arachide) pour lesquelles il n'existe aucun traitement, et a conçu deux produits : Viaskin® Peanut et Viaskin® Milk. Le programme de développement clinique du Viaskin® Peanut a obtenu le statut de « Fast Track Designation » de la Food and Drug Administration (FDA). La Société envisage de développer par la suite Viaskin® pour les jeunes enfants allergiques aux acariens, cette pathologie étant l'un des principaux facteurs de risque de l'asthme chez l'enfant.

Pour plus d'informations sur DBV Technologies, visitez www.dbv-technologies.com